

Pour votre sécurité et celle des moutons

A proximité du troupeau



**Arrêtez-vous** le temps que les animaux passent pour ne pas les effrayer ou les blesser et endommager votre véhicule.



**Ne pas traverser le troupeau** pour éviter d'éventuelles blessures et éparpillement des animaux.  
**Contournez-le** ou attendez la fin de son passage.



**Tenir son chien en laisse** à proximité des animaux pour éviter blessures et dérangement du troupeau.

Aux parcs d'arrêt

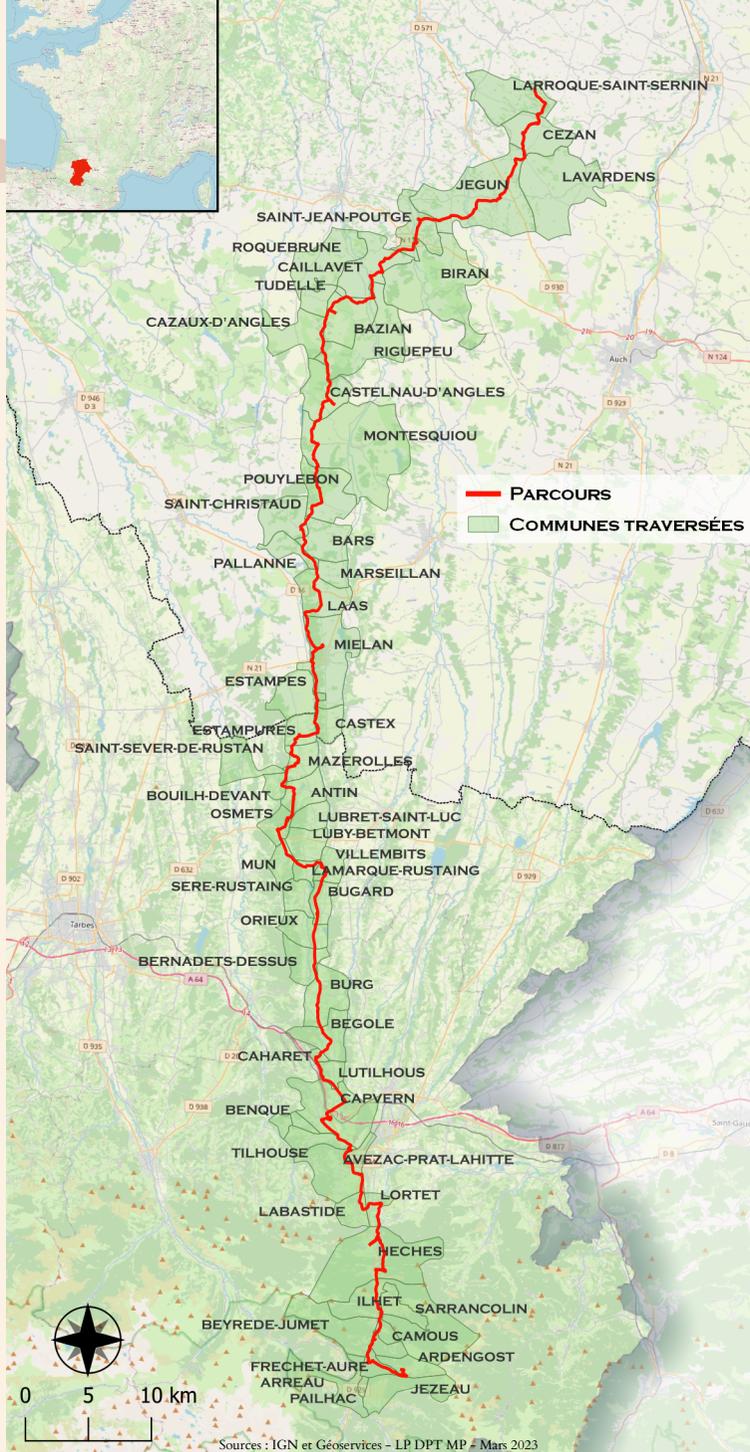
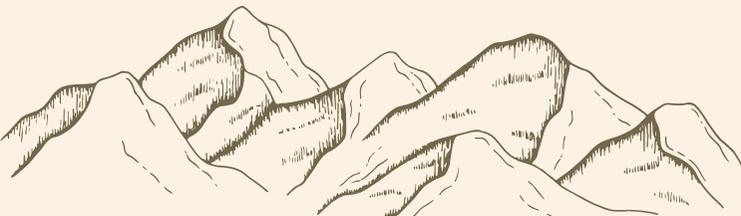
**Ne rien donner à manger** aux animaux pour ne pas les empoisonner ou leur causer d'autres problèmes de santé.



**Ne pas toucher les clôtures**, elles sont électriques.



**Ne pas jeter ses déchets** dans la nature pour éviter les risques d'empoisonnement des animaux.



# MARCHONS SUR LA TRACE DES MOUTONS

De la plaine à la montagne

GERS  
HAUTES-PYRENEES

Du 24 avril  
au 13 mai  
2023



Pour en savoir plus : <https://transhumance-patrimoine.fr/> ou <https://agrivaleur.fr/>

Du 24 avril 2023 au 13 mai 2023, Pierre PUJOS, éleveur et berger commencera la transhumance de son troupeau. De la plaine du Gers aux estives des Hautes-Pyrénées, ses brebis traverseront 58 communes pour atteindre leur destination. Venez suivre leur périple, riche en expériences...

La transhumance, une tradition ancestrale, Patrimoine Culturel Immatérielle de l'UNESCO



La transhumance (du latin trans, « au-delà », et humus, « terre ») consiste à déplacer, à certaines saisons, de grands troupeaux d'ovins, de bovins, de caprins et d'équins, sur des distances plus ou moins longues.

En France, elle subsiste de manière vivante et organisée dans plusieurs territoires : Alpes, Corse, Jura, Massif central, Provence, Pyrénées, Vosges, où elle modèle, avec une grande diversité de formes, les relations entre les hommes, les animaux et les écosystèmes.

Pratiquée depuis au moins 4 000 ans sur tous les continents, la transhumance connaît un déclin progressif en Occident. Cependant afin de préserver cette pratique ancestrale en juin 2020 la France inscrit la transhumance comme Patrimoine Culturel Immatériel.

(Source : <https://transhumance-patrimoine.fr>)

La transhumance à l'UNESCO en quelques dates...

2019 : intégration de l'Italie, la Grèce et l'Autriche au PCI\* UNESCO

2020 : Reconnaissance au PCI France

2022 : France candidate à l'UNESCO avec l'Albanie, l'Andorre, la Croatie, l'Espagne, le Luxembourg et la Roumanie.

PCI : Patrimoine Culturel Immatériel

## D'importants enjeux

La pratique de la transhumance a de nombreuses valeurs et est associée à plusieurs enjeux : patrimonial, économique, social, environnemental...

Participer à sa pratique, c'est conserver ces enjeux !

Une réduction de la mécanisation, l'entretien des espaces...



Des économies sur la ressource fourragère, le transport d'animaux, des produits locaux valorisés...



Une tradition ancestrale, une conservation des races locales...



Des valeurs humaines telles que l'échange, l'entraide, le partage...



Je veux participer à la transhumance ou en apprendre plus...

## Comment faire ?

- Respecter un comportement adéquat face aux troupeaux transhumants et aux automobilistes (informations au dos de la page).
- Assister aux événements liés (réunions d'informations, fêtes...) pour échanger.
- Faire connaître la pratique de la transhumance autour de vous.
- Faire du bénévolat pour aider le berger à déplacer son troupeau.

## Nous cherchons des bénévoles !

Du 24 avril 2023 au 13 mai 2023 les volontaires sont les bienvenus pour aider Pierre à déplacer ses brebis. Il s'agit d'encadrer le troupeau lors du déplacement et éventuellement d'aider à d'autres tâches de logistique...

Vous avez la possibilité de rejoindre la transhumance pour une ou plusieurs étapes selon vos disponibilités.

Pour participer, veuillez remplir le formulaire d'inscription accessible QR code ou au lien ci-dessous.



Flashez le code ou tapez le lien sur internet et inscrivez-vous !